

8.

Au deux costés du grand autel se voyent deux grand vittres; en celle du droiete sont posés les 16 quartiers de feu Seigneur *Louis de Provins* et ceux de Dame *Loyse Vander Gracht*, sa femme, et à gauche, du costé de la sacrestie, les 16 quartiers de feu Messire *Maximilien Vander Ee*, et de Dame *Anne de Provins*, sa compaignie (1).

9.

A droict dudict autel, dedans les ballistres, il y at un fort beau Tabernacle du trèsvénérable S^t Sacramant, de pierres blanches, avec collones de marbre, au bout duquel se tient le Sauveur, scrulté de la mesme pierre, embrassant sa croix, de la haulteur de trois pieds; ledict Tabernacle approchant la haulteur de ladicte table d'autel, ioingnant au mesme costé, est posé le Siège du Seigneur, au dessus duquel, contre la muraille, est l'épitaphe du Seigneur *Art Brant* d'Aysau (2), et d'*Élisabet Cloet*, sa compaignie, et d'*Anthoine* et *Charles*, leurs fils, et de Dame *Barbe Brant* (3), leur fille, espouse de Messire *Cornille de Lathem*, et aussi de Messire *Charles de Lathem* (4), filz dudict *Cornille*, et de sa femme Dame *Jenne Schoofs*, tous Signeurs et Dames de Cour S^t Estienne.

(1) Parents d'*Anne van der Ee*, dame de Court-Saint-Étienne au moment où cette description fut écrite.

(2) Arnoul *Brant* releva la terre et seigneurie de Court-Saint-Étienne le 20 septembre 1516.

(3) Barbe *Brant* succéda à son père Arnoul *Brant*.

(4) Charles *van Lathem* releva la haute justice et ses dépendances le 22 août 1562, et la seigneurie le 2 août 1589.